

N° 24 SUJET : LA BALISE DE DETRESSE

ELT : Emergency Locator Transmitter

Elle est obligatoire pour les avions certifiés en CDN . Seul donc notre DR400 est concerné .

Leur déclenchement doit être automatique pour les CDN postérieurs au 1/10/2008

Lorsque la balise est activée automatiquement par un crash , ou manuellement , elle émet sur deux fréquences simultanément : 121,50 Mhz pour le signal de détresse , l'identification , et la possible localisation par radiogonométrie si le relief le permet . Et sur 406 Mhz pour l'identification complète et la localisation fiable par satellite . Cette identification comporte au moins l'immatriculation et le type de l'avion.

Le déclenchement manuel est réservé aux ateliers de maintenance radio . En cas de déclenchement accidentel il faut absolument neutraliser la mise en œuvre des opérations de secours en appelant le : N° 05 61 27 46 36 (COSPAS – SARSAT de Toulouse) si le Reset manuel n'a pu être activé avant que le voyant ON ne s'allume (environ 10 secondes) . On peut aussi appeler le contrôle le plus accessible qui transmettra le message . Ou aussi le N° 191.

Notre DR400 est équipé d'une balise intégrée dont le voyant et la commande sont sur le tableau de bord .

Si l'on craint d'avoir maladroitement déclenché la balise on doit rapidement afficher la fréquence radio : 121,50 pour vérifier l'absence d'alarme . Si le silence radio est confirmé revenir aux fréquences du jour pour éviter une erreur d'émission sur 121,5 . Ce contrôle peut être fait aussi périodiquement a l'occasion d'une checklist .

Le contrôle de ces équipements doit se faire tous les cinq ans par un atelier agréé .

Les aéronefs classés CNRA , CDNR , CNRAC , CNSK , et les ULM non pas l'obligation d'emport de balise de détresse . même portable .

En cas de crash , si vous en avez la capacité , il serait souhaitable de confirmer par un déclenchement manuel cette balise par sa commande sur le tableau de bord , car son automatisme est lié a la fiabilité du système et a la violence de l'impact .

NOTA : Puisque ce bulletin de sécurité traite de détresse on peut redire qu'il est judicieux de toujours afficher comme fréquence en standbay celle de la SIV dans laquelle nous évoluons , ou celle d'un aérodrome contrôlé voisin : donc prêt à transmettre l'urgence .